



association française
Genespoir
des albinismes

3, rue de la paix
35000 - Rennes
Tél. 02 99 30 96 79
www.genespoir.org
genespoir@wanadoo.fr

ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DOCUMENTS ADAPTÉS

Camille, 20 ans, nous a fait part des difficultés auxquelles elle a été confrontée pour consulter et utiliser des documents écrits dans la poursuite de ses études supérieures. Conscients que cette problématique peut intéresser d'autres jeunes de notre association, nous avons souhaité avoir le point de vue de Solène qui a suivi un cursus identique et nous avons pu constater que les conditions sont très différentes d'une université à une autre.

Le témoignage de Camille

"De la primaire jusqu'au lycée j'avais été habituée à être suivie par l'[IRECOV](#) (Institut Rééduc et Éducation Communication Ouïe et Vue) de Tours, établissement qui faisait le lien entre moi et les professeurs pour retranscrire mes cours (livres, photocopiés, exercices sur feuilles...), au départ en braille puis, à ma demande, en documents papiers agrandis. Tout s'est très bien passé jusqu'à la fin du lycée. Après avoir obtenu mon BAC L j'ai voulu poursuivre mes études à la fac où je comptais préparer une licence AES (administration économique et sociale). Mais les problèmes sont apparus dès mon entrée à la fac. En effet, étant majeure, l'IRECOV ne pouvait plus assurer les transcriptions et c'est la Mission Handicap de la faculté qui devait prendre le relai. Mais finalement, je n'ai bénéficié d'aucun suivi, d'aucun soutien, d'aucune aide : la Mission Handicap ne m'a rien apportée de concret. Parallèlement, un autre problème se posait pour les livres de la bibliothèque universitaire car que faire quand vous avez plusieurs manuels à consulter et qu'ils ne sont pas disponibles en versions adaptées ? Ce manque quasi-total de ressources et l'impossibilité dans laquelle je me suis trouvée de disposer de documents utilisables pour moi m'ont conduit à abandonner la licence en fin de première année.

Depuis, je me suis réorientée vers un BTS comptabilité et gestion des organisations en alternance. L'effectif réduit des classes me permet de me rapprocher de mes formateurs et de leur demander d'adapter leurs cours : dicter ce qu'ils écrivent, éviter d'écrire au tableau d'une certaine couleur ... Mais je suis toujours confrontée à ce problème de transcription, et surtout pour les photocopiés pour lesquels les formateurs ne semblent pas comprendre qu'il ne suffit pas de faire un agrandissement sur une feuille A3 pour que je puisse lire. J'ai beau leur expliquer que tout dépend de la police utilisée et de sa taille de départ mais j'ai l'impression d'en agacer certains. Alors je me retrouve avec le document collé au nez, à essayer de déchiffrer les pattes

de mouches tandis que les autres ont déjà fini de lire et que le formateur commence à poser ses questions.

Je pose la question : de quoi disposons-nous comme solutions de transcriptions ? Existe-t-il des organismes ou des associations spécialisés dans la transcription ?"

Le témoignage de Solène

"Comme Camille j'ai été suivie depuis mon plus jeune âge et jusqu'à ma terminale par un centre spécialisé dans la basse vision. Ce centre s'occupait des transcriptions ainsi que du relais avec les enseignants. Après le Bac, j'ai opté pour une Licence AES que j'ai obtenue en juin dernier.

Le saut du lycée à la fac a été compliqué : j'ai dû trouver mes marques et gérer le retard certain que je pouvais avoir dans la transcription des documents. Cependant cela s'est synchronisé peu à peu, mais ces problèmes réapparaissaient à chaque début de semestre.

Cependant, des aides ont été mises en place, et notamment l'assistance d'une "preneuse de notes" pour m'aider lorsque des données étaient projetées au tableau et inaccessibles pour moi. De plus, cette aide m'a été très utile lors de mes déplacements liés au judo car elle me permettait de disposer des cours à mon retour et surtout de les retrouver en fin de semestre afin de pouvoir comparer avec mes propres notes.

La charge de travail et les méthodes changent beaucoup entre le lycée et l'université et implique notamment la nécessité d'aller chercher des informations dans des ouvrages conseillés par les maîtres de conférences. Certes, l'adaptation ou la transcription des documents est nécessaire mais pas suffisante, car il s'agit souvent de document très long comme les plaquettes de TD (support de travail) par exemple qui peuvent parfois atteindre 40 à 60 pages. Pour pallier la difficulté de lecture de ces documents longs, j'ai utilisé le logiciel [Jaws](#) (*Job Access With Speech*) qui permet une transcription orale. Pour les autres documents annexes et dont les informations sont difficilement trouvables sur internet, j'ai pu bénéficier de l'aide d'une deuxième tierce personne : un "binôme" qui m'aidait dans la lecture des documents et des graphiques qui ne pouvaient être adaptés dans les délais impartis.

Toutes ces adaptations ont été possibles grâce à la Mission Handicap de la fac dans laquelle j'ai fait ma licence. J'ai eu la chance d'y rencontrer une personne formée aux problématiques de la déficience visuelle, ce qui a grandement facilité la mise en œuvre des diverses aides : binôme et preneuse de notes.

Pour mes examens, j'ai bénéficié du tiers temps, de l'adaptation des sujets au format agrandi sur papier et de la fourniture d'une seconde version des sujets sur clef USB. En plus, je demandais l'assistance d'une "secrétaire lectrice" qui me lisait les sujets et me permettait ainsi d'en avoir un premier aperçu. Enfin, j'ai été autorisée à rendre certaines de mes épreuves sur clefs USB, sauf pour les matières telles que les statistiques ou les mathématiques."

Si comme Camille, vous avez rencontré des difficultés de ce type ou au contraire, comme Solène, vous avez bénéficié d'un système d'aides efficace, **faites-nous partager votre expérience** en écrivant à redaction.genespoir@gmail.com.